

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
27 janvier 2014

---

GÉOLOCALISATION - (N° 1717)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CL20

présenté par  
M. Tardy  
-----

**ARTICLE PREMIER**

A l'alinéa 15, après le mot: "installation", insérer les mots: "et au retrait"

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

De façon logique, l'alinéa 9 (nouvel article 230-34) parle de "mettre en place ou de retirer" les balises.

Dans un souci d'harmonisation, il convient de mentionner également le retrait à chaque fois que l'installation est évoquée.